

Fédérations Syndicales de Cheminots CGT – CFDT – CFTC – CFE-CGC

**« Le 18 Octobre 2007,
Avec d'autres salariés, les cheminotes et les cheminots
AGIRONT »**

POURQUOI ?

 Pour défendre le « Service Public Ferroviaire SNCF » et particulièrement celui des marchandises

 Pour l'avenir et la pérennité de tous les régimes de retraite



FRET SNCF...OU « L'AVENIR DU RAIL C'EST LA ROUTE ! »

Vous ne rêvez pas, ces propos ont été tenus et même écrits par la Direction de FRET SNCF qui affirme qu'elle compte proposer aux divers chargeurs qu'elle abandonne de se tourner vers...les camions. Ces choix politiques sont soutenus par le gouvernement alors que :

- Le Président de la République annonce que la part du fret non-routier doit augmenter de plus de 25% d'ici à 2012....
- Le « Grenelle de l'environnement » lancé par le Gouvernement propose de déclarer l'usage et la promotion du fret ferroviaire d'intérêt général
- Dans un communiqué commun, les Organisations Syndicales et les ONG (Organisations Non Gouvernementales) demandent à la SNCF de surseoir à son plan de fermeture de 262 gares aux wagons isolés...et au Gouvernement de donner des missions de Service Public pour le fret à l'entreprise publique...

La Direction SNCF persiste et signe en poursuivant les objectifs de la précédente réorganisation appelée « Plan VERON » qui a jeté plus de 1,5 millions de camions sur les routes.

Malgré une opposition grandissante des cheminots, de la population, des chargeurs, d'élus et de collectivités, elle confirme le plan de fermeture de 262 gares au trafic Fret en wagons isolés. S'entêtant dans ces choix, Direction et Gouvernement hypothèquent tout développement de FRET SNCF, menaçant des entreprises de disparaître et supprimant des milliers d'emplois dans les régions concernées.

C'est un non sens économique, écologique et social ...Face à cet enjeu de société, ENSEMBLE LE 18 OCTOBRE, REVENDIQUONS un VERITABLE SERVICE PUBLIC de MARCHANDISES. Malgré de multiples interpellations de l'ensemble des organisations syndicales, Gouvernement et Direction restent sourds. Ils portent donc seuls la responsabilité de cette situation conflictuelle.



REFORME DES REGIMES SPECIAUX OU ... « LA GRANDE TARTUFERIE »

Depuis quelques mois une nouvelle campagne idéologique lancée par le Gouvernement et le MEDEF a pour objectif de conforter l'opinion publique sur le thème : « *il faut réformer les régimes spéciaux, c'est une question d'équité entre salariés* ».

Pour cela, ils n'hésitent pas à asséner à l'opinion publique des contrevérités dans le but d'isoler les agents des services publics concernés et plus particulièrement ceux de la SNCF.

Voyons ensemble ce qu'il en est vraiment !

FAUX → « *Nous ne sommes plus au temps de la vapeur et du charbon le régime spécial des cheminots n'a plus lieu d'être !* »

Même si nous ne sommes plus au temps de la vapeur et du charbon..., les raisons fondatrices de l'existence du régime spécial sont toujours aussi présentes : les contraintes de continuité du Service Public (24h/24 ; 365 jours/an, mobilité fonctionnelle et géographique), la spécificité des tâches et les responsabilités liées à la sécurité des circulations.

FAUX → « *le contribuable paie les droits spécifiques des cheminots* »

Pour éviter que l'Etat supporte la charge des droits spécifiques des cheminots, il a été institué une « cotisation normalisée » versée par la SNCF et les cheminots.

Ainsi, le taux global de cotisation retraite des salariés du privé est de 29,42% pour 42, 3% à la SNCF soit 12,88% de plus pour financer les droits spécifiques.

FAUX → « *Les salariés du privé financent le régime spécial des cheminots* »

Le Président de la République affirme que les régimes du privé financent 50% des retraites des régimes spéciaux... C'est faux, ce sont les régimes non salariés (agriculteurs, artisans et commerçants) qui perçoivent en quasi totalité (93,7%) la « compensation généralisée » que versent 3 régimes : le régime général, les régimes spéciaux et les régimes libéraux.

VRAI → « *L'Etat contribue au régime de retraite des cheminots !* »

C'est peut être la seule vérité de toute cette propagande mensongère y compris le chiffre avancé de 2,8MM€. Mais pourquoi cette contribution...seulement pour pallier à la détérioration démographique du régime due aux politiques publiques de casse de l'emploi menées au sein de l'entreprise : près de 300 000 cheminots actifs en 1970... 164 000 en 2007 mais en aucun cas pour financer les spécificités de leur régime.

Alors pourquoi....cette réforme ?....

Si d'aventure les régimes spéciaux dont celui des cheminots étaient supprimés et intégrés au régime général cela permettrait au Gouvernement de faire reporter le financement des conséquences du déséquilibre démographique de l'Etat aux salariés...En clair, ceci accentuerait les difficultés de financement du régime général.

C'est cela l'équité et l'égalité pour Le Président de la République !!!

De plus la réforme des régimes spéciaux est pour le gouvernement un passage obligé afin d'affaiblir de nouveau l'ensemble des régimes en allongeant la durée de cotisations à 41 ans voire 42 ans comme annoncé par le Premier Ministre et réclamé par le MEDEF.

« Travailler plus longtemps, cotiser plus cher et toucher moins en retraite » telle est la devise du couple Gouvernement-MEDEF !

Ensemble disons haut et fort que la pérennité des régimes de retraite passe entre autre par l'élargissement de l'assiette des cotisations aux revenus financiers, le développement de l'emploi et l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et pensions...

ENSEMBLE AGISSONS le 18 OCTOBRE !

Les Fédérations Syndicales de Cheminots **CGT, CFDT, CFTC, UNSA et CFE/CGC**, représentant près de 80 % du personnel, appellent à 24 heures de grève le 18 Octobre 2007.

Paris, le 09 Octobre 2007